

Maternité : Le couperet ?

Selon une source avérée, le Sénateur Didier Guillaume a rencontré la Ministre de la Santé le 28 mai dernier. Celle-ci lui a fait connaître qu'elle n'avait pas pris de décision à ce jour mais qu'elle **devrait trancher avant le 10 juin**.

Ainsi, la décision du maintien ou non de la maternité va survenir dans les jours qui viennent.

La Ministre de la Santé et le gouvernement choisiront-ils :

- La sécurité des femmes enceintes ou leur accouchement sur le bord des routes, dans les voitures ou les camions de pompiers ?
- La continuité du service public ou l'indifférence totale envers les zones rurales excentrées ?
- Un aménagement harmonieux du territoire ou sa désertification ?
- La poursuite des décisions prises par les gouvernements successifs pour notre maternité ou l'abandon sans précédent du service public le plus vital ?
- L'intérêt du pouvoir ou le bien être de leurs concitoyens ?
- L'humain ou la finance ?

Le couperet va donc tomber ou non pour répondre à ces questions ! Il ne reste plus que quelques jours. L'urgence n'a jamais été aussi forte !

Montrons notre détermination à la hauteur de l'enjeu.

Soyons nombreux !

**Ce lundi 8 juin 2015 à 18 h 30
RASSEMBLEMENT**



devant la sous-préfecture de Die.